

sont payées régulièrement. Les statistiques sur la durée du travail se rapportent aux heures de travail normales et supplémentaires des salariés dont les heures sont enregistrées, de même qu'aux heures attribuées aux salariés en congé payé. Si la période excède une semaine, les données relatives à la rémunération et aux heures de travail sont ramenées à l'équivalent pour une semaine.

Emploi. Le tableau 7.10 montre que, au cours de la période 1974-78, l'indice composite de l'emploi au Canada pour l'ensemble des activités (1961=100) a progressé de 7.8%. Parmi les secteurs qui ont enregistré des gains au cours de cette période, les finances, assurances et affaires immobilières se situent au premier rang avec une avance de 26.8%; viennent ensuite les services (26.5%), les transports, communications et autres services publics (12.3%), le commerce (11.8%) et les mines, broyage compris (6.9%). Des reculs se sont produits dans la construction (9.4%), l'exploitation forestière (5.8%) et les industries manufacturières (1.8%). Par rapport à 1977, l'indice composite pour 1978 a progressé de 1.5%.

Les indices annuels moyens de l'emploi pour les années 1974-78 figurent par division et groupe d'activités, par province et par région métropolitaine pour 1974-78 et par mois aux tableaux 7.11 et 7.13.

Gains hebdomadaires. Les gains hebdomadaires moyens se sont accrus considérablement dans l'ensemble des branches d'activité au Canada; ils sont passés de \$23.44 en 1939 à \$117.64 en 1969 et à \$265.37 en 1978. Récemment, les progressions ont été de 9.6% en 1977 et 6.2% en 1978. Les indices annuels de l'emploi et les gains hebdomadaires moyens de 1976 à 1978 sont présentés au tableau 7.14 par branche d'activité, par province et par région urbaine. Le tableau 7.15 donne la moyenne annuelle des gains hebdomadaires par division d'activités entre 1974 et 1978 et les moyennes mensuelles pour 1977 et 1978.

Taux de rémunération horaire. L'enquête mensuelle sur l'emploi, la rémunération et les heures-personnes donne la statistique de la durée du travail et des congés payés dans le cas des travailleurs dont les heures de travail sont enregistrées, ainsi que les totaux correspondants des salaires bruts versés; il s'agit surtout des ouvriers de la production rémunérés à l'heure. Bien souvent les employeurs ne tiennent pas le compte des heures pour les travailleurs auxiliaires, pas plus que bon nombre de branches d'activité ou d'établissements pour les ouvriers. Par définition, les employés rémunérés sont exclus de la série. Les données portent donc sur un nombre moins grand de branches d'activité et de travailleurs que la statistique de l'emploi et des gains hebdomadaires moyens.

Entre 1971 et 1978, la durée hebdomadaire moyenne du travail a diminué, tandis que les gains horaires moyens ont considérablement augmenté. Cette augmentation est due en majeure partie à la hausse des taux de salaire dans toutes les branches d'activité. L'évolution technologique, qui dans bien des cas nécessite l'emploi de travailleurs plus qualifiés aux dépens de ceux dont les occupations sont moins rémunérées, a également contribué à la progression des gains horaires moyens. Comme l'indique le tableau 7.16, de 1971 à 1978 les gains horaires moyens ont augmenté de 116.6% dans l'industrie minière, 116.4% dans la construction et 108.5% dans les industries manufacturières. Au cours de la même période, la durée hebdomadaire moyenne du travail a augmenté de 0.2% dans l'industrie minière et a diminué de 0.5% dans la construction et 2.3% dans les industries manufacturières. Si l'on compare 1978 à 1977, les gains horaires moyens ont progressé de 5.2% dans la construction, 7.2% dans les industries manufacturières et 7.9% dans l'industrie minière; la durée hebdomadaire du travail a diminué de 0.2% dans l'industrie minière et a progressé de 0.3% dans les industries manufacturières et de 0.8% dans la construction. Le tableau 7.17 donne la moyenne de la durée du travail et des gains horaires dans certaines branches d'activité et régions urbaines de 1976 à 1978.

7.5.2 Revenu du travail et coûts

Le revenu du travail, qui comprend les salaires et traitements et le revenu supplémentaire du travail, est défini dans *Estimations du revenu du travail* (72-005 au